

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant

Hector A. Froulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Froulx, Gérant.

## ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première. }  
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. }

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

**Revue de la Semaine :** Les fermes abandonnées, aux Etats-Unis. — Excursion des membres de la Presse associée de la Province de Québec, au Lac St Jean (Suite). — Soirée musicale à Roberval; le bureau de poste à Roberval; paroisses organisées et missions au Lac St Jean détails sur la paroisse de Roberval.

**Causerie Agricole :** Culture de l'avoine: Engrais et amendements qui conviennent à l'avoine; choix et préparation des semences; semailles de l'avoine; végétation, récolte et rendement de l'avoine.

**Sujets divers :** Travaillons sans relâche à perfectionner notre agriculture. — Habillage d'un arbre à sa plantation. — La paille pour le bétail. — Bonne confection des fumiers de ferme.

**Choses et autres :** Fromageries et beurrieres à Montmagny. — Boutures des plantes dans l'eau. — Le pétrole et la santé. — Almanach agricole, commercial et historique et Almanach des familles publiés par MM. Rolland Fils, à Montréal.

**Recettes :** Moyen d'empêcher la rouille des vis. — Remède contre le rhume.

## REVUE DE LA SEMAINE

**Fermes abandonnées.** — Sous ce titre, nous lisons dans le *Moniteur Acadien* :

« L'on compte un bon nombre de fermes abandonnées au Nouveau Brunswick, abandonnées par des gens qui, pour la plupart sont allés aux Etats Unis. Ils émigrent de bonne foi, car il nous a été répété que la République voisine est pleine de richesse et de prospérité, que le travail n'y manque pas, que les campagnes sont florissantes et les fermiers à l'aise et heureux. Les faits n'appuient pas toujours les espérances des émigrés. Il y a à peine quinze jours qu'un journal français des Etats Unis annonçait que dans sa ville des milliers d'hommes étaient sans ouvrage, avec la misère assise à leur table. Aujourd'hui c'est l'*Advertiser* de Boston qui, dans un long article, fait le

portrait des fermes abandonnées par les Yankees eux-mêmes, et nous prouve que tout n'est pas rose dans ce pays tant vanté. Ces fermes abandonnées se trouvent dans l'Etat de Massachusetts, qui contient plusieurs villes peuplées et dont toute l'étendue n'est qu'à quelques heures de marche de la grande ville de New-York. Pourtant, dans ce Massachusetts ancien et peuplé, on abandonne, dit l'*Advertiser*, les terres d'année en année jusqu'à ce que maintenant, de "grandes étendues" qui étaient autrefois en culture et la demeure d'heureux laboureurs, restent aujourd'hui désolées et improductives, retournant graduellement en forêt.

« A ceux de nos fermiers qui ont l'intention d'émigrer, nous conseillons de lire avec attention les lignes suivantes du journal bostonnais, et ils apprendront qu'aux Etats-Unis, comme au Canada, l'on voit des terres abandonnées, des maisons en ruine, des établissements déserts :

A travers l'Etat du Massachusetts, à distance des cités et des villes, on apprend de bouche et on rencontre les traces de fermes donnant jadis à leurs occupants les moyens de subsistance, mais aujourd'hui abandonnées. On trouve les signes de la tenure antérieure dans les conditions variant d'indices d'occupation récente à celle d'une ou plusieurs générations éteintes. Quelquefois la maison a une apparence de propreté avec sa peinture blanche, que le temps n'a pas encore beaucoup détériorée, et ses jalousies vertes. Les granges, les remises, les hangars à grains, et autres bâtiments sont noirs, sans doute, parce que leur extérieur battu par les vents n'a point vu de peinture, mais ils sont encore bons et utiles. Mais le silence de la solitude hante l'emplacement, et l'enseigne "A vendre," attachée sur un arbre, pousse l'observateur pratique à demander: pourquoi? Il porte ses regards sur les champs ondoyants, où à présent l'herbe croît légèrement, et les reporte sur la muraille en pierre, faite avec tant de soin qu'il nous vient à l'idée que les juges d'un comité de comice agricole ont dû lui décerner le premier prix. Quel labour des mains rougies et fatiguées ont fait ici, et cependant les fils n'y sont pas restés pour moissonner les fatigues du père!

Ailleurs, la maison n'est pas en aussi bon état: Les tempêtes de plusieurs décades ont enlevé la peinture. Le merrain est noir par les orages. Le mortier a disparu d'entre les briques dans les cheminées, de sorte qu'on peut voir la lumière du jour à travers les fissures. Quelques-unes des vitres dans les fenêtres

sont brisées. La porte d'entrée est entr'ouverte. Le vent gémit à travers le hangar à bois vide. Les bâtisses autour de la maison tombent en ruine. Nombre d'arpents de terre jadis sous culture s'étendent au loin. L'enseigne indiquant que l'habitation est à vendre est brisée et retenue par un seul clou, et les mots sont presque illisibles.

Une autre scène représente une ruine. Le toit est écoulé. Le charmant aspect des monts et des vaux, de la forêt et du soleil couchant, ne sera plus jamais caché par la porte d'entrée, d'où jadis la ménagère laborieuse peut avoir quelquefois promené ses regards, car la porte est toute grande ouverte et personne n'est là pour la fermer, et les planches, les solives pourrissent à force d'être exposées à la pluie et au soleil. C'est une scène de désolation. Son ancienne occupation lui donne un air de mélancolie qu'on ne trouve point dans une vieille cave ou de vieilles fondations. On en rencontre également de ces dernières au centre de bois solitaires où les arbres ont poussé dans les champs jadis labourés et semés, si bien que le propriétaire en calcule déjà la valeur rendu à quelque moulin à scie. Mais le reste d'une charpente debout suggère à l'esprit les espérances du fermier, les conseils de la fermière, le sifflement des garçons, qui vivaient ici autrefois mais aujourd'hui partis pour toujours.

#### Excursion des membres de la Presse associée de la Province de Québec, au Lac St-Jean.

(Suite)

Nous étions de retour à Roberval à neuf heures du soir (dimanche, le 11 septembre). Le maire de Roberval, M. Donoghue, nous avait ménagé, à notre arrivée une agréable surprise, car dans la journée une soirée des plus agréables avait été organisée par les soins de Madame Donoghue et de son frère M. Fortunat Latour. Les abords de la résidence de M. le maire ainsi que sa maison brillamment illuminés nous indiquaient assez qu'une joyeuse soirée devait dignement couronner le temps que nous avons passé au Lac St Jean, et à laquelle nous sommes priés de prendre part avec un grand nombre d'amis de la famille de M. Donoghue. Le chant, la musique et une récitation en poésie et de circonstance de la part de M. LeMay, nous font trouver bien courtes ces quelques heures de récréations qui nous font oublier que nous devons partir le lendemain matin à six heures.

Il était trois heures lorsque nous quittâmes la maison de M. Donoghue qui nous avait fait d'une façon si princière les honneurs de sa maison et qui s'était mis si généreusement à notre disposition, de concert avec son beau-frère M. Latour. pour rendre agréable notre séjour au Lac St Jean. Nous leur en devons la plus grande reconnaissance. Nous offrons également nos plus sincères remerciements au Rév. M. Lizotte curé de Roberval, au Rév. M. Belley curé de St Prime, au Rév. M. Girard curé de St Félicien et à tous les citoyens de Roberval, de St Prime et de St Félicien qui nous ont ouvert si largement les portes de leurs résidences, ainsi que ceux qui ont mis leurs voitures à contribution pour nous transporter avec autant d'empressement d'un endroit à l'autre dans ces différentes paroisses.

Le lendemain matin, à 5 heures, M. Joseph Dumais, ancien cultivateur de St Denis de Kamouraska, qui nous avait si généreusement offert l'hospitalité pendant notre séjour à Roberval, nous donnait le signal du réveil, car notre secrétaire M. le Dr Dionne, avait réglé le départ pour 6½ heures. Déjà, à cette heure matinale, Mlle Dumais, en l'absence de Madame Dumais alors à Québec, nous avait préparé un succulent déjeuner. Le départ ne se fit qu'à huit heures, et nous

profitâmes du temps qui restait à notre disposition pour visiter le bureau de poste tenu par M. Joseph Dumais même, sur un pied égal à ceux de nos grandes paroisses.

Nous disons, à la louange des paroissiens de Roberval qu'il s'y reçoit un grand nombre de journaux quotidiens et hebdomadaires; ils éprouvent cependant un grand inconvénient à l'occasion des journaux quotidiens qui ne leur sont distribués que trois à quatre jours après leur publication, vue la lenteur des communications postales qui se font par voiture. La correspondance, c'est-à-dire la réception des lettres est nombreuse: ce qui indique qu'il s'y fait beaucoup d'affaires et qu'il devient urgent d'établir un système de transport des malles plus régulier et plus fréquent, en se servant pour cela du chemin de fer qui est à proximité de Roberval. Nous ne doutons pas que le Gouvernement Fédéral, toujours si empressé à faciliter le transport rapide des malles, ne fasse pour Roberval ce qu'il fait pour d'autres localités de moindre importance. C'est une justice qui ne doit pas se faire attendre, afin de donner aux habitants de Roberval et des paroisses environnantes des moyens plus prompts de communications pour leurs correspondances nécessitées par les affaires de toutes sortes qui prennent davantage plus d'extension.

En opérant ainsi le transport des malles par chemin de fer, le Département des postes facilitera les communications d'un grand nombre de paroisses qui doivent être mises en relations plus fréquentes avec les marchés de nos villes, que le chemin de fer du Lac St Jean a considérablement rapprochées.

Neuf paroisses sont actuellement organisées, à part onze missions qui ne pourront que s'agrandir davantage et être aussi érigées en paroisses, avant long temps.

Voici les noms des paroisses organisées: Notre-Dame d'Hébertville, St Joseph d'Alma, St Gédéon (Grand Mont), St Jérôme, St Louis (Pointe aux Trembles), Notre Dame du Lac St Jean (Roberval), St Prime, St Félicien, St Méthode (Tékouapé).

Missions: St Bruno, Sacré Cœur de Marie (Mistook), Rivière à la Pipe, St André (l'Épouvante), St Thomas d'Aquin (Lac Bouchette), St François de Salle (De Quen), Ste Edwidge de Roberval, Pointe Bleue (Réserve), St Cyrille (Normandin), Rivière aux Dorés, et Rivière Mistassini.

Dans le cours de l'hiver, nous nous ferons un devoir de faire connaître à nos lecteurs les avantages qu'offrent ces différentes paroisses, au point de vue agricole et même industriel; pour cela nous avons besoin du concours de ceux qui sont à la tête du mouvement colonisateur dans ces différentes paroisses et missions, et nous invitons les vénérables curés qui les dirigent à nous fournir tous les renseignements possibles sur les avantages que ces paroisses et missions peuvent offrir aux colons qui désirent s'y établir.

Pour aujourd'hui nous donnerons quelques détails sur la paroisse de Roberval où nous avons été si chaleureusement accueillis.

Notre Dame du Lac St Jean (Roberval) est la plus ancienne paroisse du Lac. Son établissement date de 1857. Elle fut érigée canoniquement par un décret du 3 novembre 1870. Le premier curé fut le Rév. M. Augustin Bernier, actuellement curé de Lot-

binière. Son successeur fut le Rév. M. Prime Girard, aujourd'hui décédé, qui en fut le curé de 1863 à 1871. Le Rév. M. F. X. Déage, aujourd'hui curé de Notre-Dame de Laterrière, en fut le troisième curé, de 1871 à 1878. En 1878 le Rév. M. J. E. Lizotte remplaça le Rév. M. Délage.

Voici quelques détails qui nous sont fournis par M. le Dr N. E. Dionne, touchant cette paroisse :

“ La population actuelle de Roberval, au recensement fait par le Rév. M. Lizotte, ce printemps, est de 1800 âmes distribuées en 262 familles. A part de trois familles françaises, MM. de la Boissière, de Virgile et et de La Rue, et de trois anglaises dont les chefs sont agents de la Compagnie de la Baie d'Hudson, toutes les autres sont canadiennes françaises, originant des comtés de Kamouraska, Charlevoix, de Montmorency et de Québec. M. de la Boissière est probablement le seul parmi les Français établis à Roberval qui persévérera. M. de LaRue est absent depuis un an, et M. de Virgile doit venir résider à Québec pour y séjourner temporairement, nous dit-on.

“ Cette paroisse comprend trois cantons : Roberval, Charlevoix et Ouatchouan. Dans ce dernier canton se trouve la Réserve des Sauvages. Il y a encore une quantité de terrains non colonisés ; le champ est vaste pour l'agriculture, sans compter les avantages que peut offrir la voie ferrée qui se trouve à proximité.

“ Nous croyons qu'un bel avenir est réservé à Notre-Dame du Lac St-Jean. Comme place d'eau, il n'est pas guère possible de faire un meilleur choix. Partout sur le rivage on aperçoit une couche de sable le plus fin qui s'étend jusqu'à une bonne distance. L'eau n'est pas généralement froide, vu qu'elle se réchauffe facilement sous les rayons du soleil qu'elle absorbe en partie. La réflexion de la chaleur sur ce vaste miroir a pour effet de réchauffer la température autour du Lac. Ce phénomène physique explique un peu pourquoi il fait généralement un peu plus chaud là-bas qu'au sud des Laurentides.

“ Une autre considération, c'est qu'aujourd'hui, avec nos facilités de communication, le touriste pourra s'a donner aux plaisirs de la pêche et de la chasse sans qu'il lui en coûte beaucoup. Les lacs sont légion dans ces égards et tous sont poissonneux ; on peut en dire autant des rivières qui abondent dans ces parages....”

Nous regrettons que le court temps laissé à notre disposition ne nous permette pas de visiter les importantes paroisses de St Louis, St Jérôme, Alma et Notre Dame d'Hébertville que le très révérend M. N. T. Hébert a ouvert à la colonisation, avec le concours de la société de colonisation des comtés l'Islet et Kamouraska. Ce zélé apôtre de la colonisation peut être fier de son œuvre qui a pris de si importantes ramifications. Il n'en pouvait être autrement à l'égard d'une œuvre mise sous la protection de la Croix, dès son début. C'est aux cultivateurs du Lac St Jean de faire fructifier cette nouvelle région agricole ouverte à la colonisation par un prêtre zélé qui ne s'est pas épargné pour doter son pays d'un grenier de production qui ne pourra que s'agrandir.

Courage, amis cultivateurs. L'un des nôtres, M. le Dr Dionne, vous donne l'assurance que vous ne serez pas seuls à accomplir cette œuvre patriotique : outre l'appui que vous ne manquerez pas de recevoir de la

part de nos gouvernants à Ottawa et à Québec, la presse se fera l'écho constant de vos besoins et ce sera pour elle un devoir de faire connaître la vallée du Lac St Jean afin que vous soyez légion aux défrichements des terres.—M. le Dr Dionne nous en donne la marche. Voici ce qu'il écrit dans son rapport d'excursion :

“ Jetons encore quelques notes sur le pays où nous venons de passer deux agréables journées. Parlons un peu du Lac St-Jean dont il a été dit tant de choses qu'il serait presque téméraire d'entreprendre sans tomber dans des redites. Nous croirions cependant manquer à notre devoir vis-à-vis la compagnie du chemin de fer du Lac St Jean et la population du Lac, si nous ne faisons pas connaître sous son vrai jour les avantages qu'offre à la colonisation le territoire qu'elle habite. Une minime partie de cette vaste région est actuellement sous culture. Des cantons entiers n'ont pas encore connu la hache du défricheur. Que faut-il faire pour changer la face des choses ? Tout le monde, ministres, députés, journalistes, s'écrient d'une voix commune : COLONISONS ! COLONISONS !

“ Pour arriver à ce résultat, il faut offrir au cultivateur, au fils de cultivateur, des avantages réels, tangibles. L'ouverture d'un chemin de fer à travers les montagnes et les forêts qui séparent le Saint Laurent du Lac St-Jean est un événement de grande importance pour le futur colon. Sans chemin de fer, ce pays est condamné à un état de stagnation presque complet. Plusieurs cultivateurs parlaient déjà de s'expatrier. Aujourd'hui ils refouleront au plus intime de leur être cette idée néfaste. Car ils ont chez eux ce qu'ils ne trouveront pas ailleurs : des terres fertiles et un débouché pour leurs produits. En donnant à nos compatriotes des détails sur chacun des cantons qui bordent le lac, nous espérons les persuader qu'il vaut infiniment mieux pour eux aller planter leurs tentes dans cette partie de notre province que de vouloir tenter fortune aux Etats-Unis, ou au Manitoba et au Nord-Ouest.

“ Le Saguenay et le Lac St Jean, ont des titres spéciaux à notre considération. Colonisés tous deux par des pionniers Canadiens-Français, ils doivent rester Français. Le jour n'est peut-être pas éloigné où nous parviendrons à diriger vers cette *Terre promise* la population flottante des grands centres, ainsi que plusieurs de nos compatriotes réfugiés aux Etats-Unis. Alors nous pourrions pronostiquer une nouvelle ère de prospérité : à notre grandeur matérielle comme Canadiens-Français dans notre province viendra se joindre une force morale dont nous ne pouvons pas calculer aujourd'hui toute l'étendue. L'ancien *Royaume du Saguenay* reprendra l'appellation sous laquelle on le désignait du temps de Cartier.”

## CAUSERIE AGRICOLE

### CULTURE DE L'AVOINE.

*Engrais et amendements qui conviennent à l'avoine.*— On fume rarement les avoines de peur qu'elles ne versent ; elles profitent de l'excédant d'engrais laissé par les récoltes précédentes. On est dans l'usage, par exemple, de ne point fumer la terre dans laquelle on sème de l'avoine après le blé, car elle profite des

restes du fumier qui a été mis l'année d'au paravant. Il ne faut pas cependant conclure que le terrain destiné à la culture de l'avoine peut et doit se passer d'engrais; au contraire, dans bien des cas le cultivateur trouverait avantage à enrichir le terrain qui la reçoit, en prenant la précaution de semer moins dru que de coutume afin d'assurer la solidité des tiges.

Les engrais qui conviennent au blé peuvent être utilisés pour l'avoine. Cependant les plus belles avoines s'obtiennent sur les terrains contenant beaucoup de potasse, par exemple sur ceux qui ont reçu beaucoup de cendres vives, comme dans les terres nouvellement défrichées.

L'avoine et le blé-d'Inde sont les deux céréales sur lesquelles le plâtre produit l'effet le plus sensible.

En Angleterre, les engrais les plus propres à la culture de l'avoine sont classés de la manière suivante: D'abord le fumier de vache qui est le plus favorable à l'avoine; vient ensuite par ordre de mérite: la poudrette, le fumier de mouton, le fumier de cheval et les engrais verts. Cependant sous un climat différent de celui de l'Angleterre, c'est-à-dire sous un climat sec, dans des terrains secs, les engrais verts peuvent occuper le premier rang, car ces engrais procurent au sol une fraîcheur favorable à l'avoine. Le moyen le plus convenable pour ne pas induire la pratique en erreur serait de former un compost avec tous les engrais signalés plus haut et d'y ajouter des cendres. On obtiendrait ainsi tous les éléments nécessaires à la nourriture de l'avoine et en même temps la fraîcheur nécessaire à sa culture.

On pratique aussi sur le terrain destiné à la culture de l'avoine, une opération désignée sous le nom de *marnage* et qui consiste à répandre sur le sol des terres grisâtres contenant beaucoup de chaux et qu'on appelle *marnes*. Le marnage favorise beaucoup la croissance de l'avoine.

L'avoine est la céréale qui épuise moins le sol. Cent livres de paille et de grains enlèvent au sol 196 lbs de fumier, c'est-à-dire que si nous récoltons par arpent 25 minots d'avoine pesant 40 lbs, cela donnerait 1,000 lbs de grains avec environ 1,800 lbs de paille. Le poids total de la récolte serait donc de 2,800 lbs et cette récolte enlèverait au sol 3,528 lbs de fumier.

*Choix et préparation des semences.*—C'est du choix de la graine que dépend tous les succès, c'est pourquoi on doit réserver pour la semence des grains parfaitement murs, bien secs, lisses, luisants et lourds. Par suite d'une fausse économie, il y a des cultivateurs qui emploient les grains le plus menus pour la semence, afin de réserver les autres pour les chevaux. Cette pratique est assurément vicieuse. C'est encore une grave erreur d'employer pour semence de l'avoine qui n'est pas suffisamment mûre. Assez souvent on est dans l'habitude de couper les avoines avant leur maturité afin d'éviter leur égrènement et pour que la paille soit plus succulente pour les animaux: dans ce cas il ne faut pas prendre pour semence les grains qui en proviennent, et on ne doit pas non plus vendre cette avoine pour semence. On peut aussi réserver quelques parties d'un champ où l'on cultive l'avoine et ne la couper qu'au moment de sa complète maturité et en employer le produit à la semence.

Il faut aussi que l'avoine destinée à la semence soit rigoureusement nettoyée de tous grains étrangers.

A l'égard de l'avoine, on néglige trop souvent les criblages, ou tout au moins en les exécutant, on ne prend pas assez de soins pour rejeter les graines étrangères, surtout celles de la *folle-avoine*. Les grains de cette dernière se multiplient rapidement, surtout dans les terrains frais; ils se conservent quelquefois longtemps en terre sans perdre leur faculté germinative, et viennent, lorsqu'on s'y attend le moins, gêner les plus belles semences. La moindre négligence à cet égard peut occasionner de graves inconvénients.

Dans le cas où les grains d'avoine pourraient être entachés de charbon, il serait prudent de les chauler avant de les confier à la terre. Comme dans cette opération l'avoine prend beaucoup plus d'eau que le blé, il faut la laisser sécher plus longtemps.

Le changement d'avoine pour semence devient utile dans les cas suivants: Lorsque par défaut de chaulage et défaut de criblage, les avoines sont trop infestées de grains d'herbes; qu'elles ont été mêlées avec de l'orge, du seigle, etc., ou lorsqu'elle est infestée de charbon.

*Semences de l'avoine.*—Le temps de semer les avoines dépend du climat, du sol, de l'exposition, etc. Les terres sèches sont les premières semées, parce qu'elles sont le plus tôt praticables. Au reste, l'époque précise peut varier tous les ans pour chaque exploitateur, par l'effet des gelées ou des pluies. Le principe général est que les premières avoines semées sont les plus belles, si le temps leur est favorable, parce qu'elles ont une végétation plus lente et plus longue. Dans tous les cas, pour obtenir quantité et qualité, il faut semer aussitôt que le permettent le temps et les circonstances.

L'avoine mûrit inégalement sur la même panicule: il y a des grains trop mûrs et qui tombent au moindre choc; d'autres qui sont en bonne maturité; d'autres enfin qui sont en voie de formation. Comme on récolte tout en même temps, il est évident qu'un volume donné d'avoine contient une proportion plus ou moins forte de grains qui sont privés de la faculté germinative, ou, ce qui est pire, ne peuvent produire que des plantes chétives. Il y a double avantage à exclure ces mauvais grains, à ne semer que les meilleurs et les plus lourds. Cela peut se faire avec un bon crible-trieur, ou encore en mettant la semence dans l'eau. Les bons grains tombent au fond de l'eau; les mauvais surnagent et peuvent être enlevés facilement avec une écumoire.

Les quantités de semence varient pour toutes les plantes cultivées, mais pour aucune peut être autant que pour l'avoine. On emploie, suivant les circonstances, deux minots d'avoine à l'arpent, quelquefois deux minots et demi, même jusqu'à trois minots à l'arpent. Ces différences ont presque toujours leur raison d'être, et voici les règles qui doivent servir de guide sous ce rapport.

On emploie d'autant plus de semence: 1o. que celle-ci est de moins bonne qualité; 2o. que la variété cultivée talie moins; 3o. que la semence est plus tardive; 4o. que la terre est moins bien préparée et dans de moins bonnes conditions pour la levée et la végétation des plantes; 5o. qu'enfin, on tient davantage à avoir de la paille fine et propre à la nourriture du bétail.

*La végétation de l'avoine.*—La végétation de l'avoine demande les mêmes soins que pour le blé; il faut rigoler, herser, etc., lorsque les besoins de la culture l'exigent. L'avoine se trouverait très bien de binages et de sarclages soignés qui la débarrasseraient des mauvaises herbes. Mais ce moyen serait trop onéreux. Pour devenir profitable on procède par une habile combinaison de labours et de menues cultures en vue de la préparation du sol, et ainsi on arrive à le nettoyer.

*Récolte de l'avoine.*—L'avoine parfaitement mûre s'égrene et pour éviter cet égrenage on doit avancer un peu la récolte. Il ne faut pas attendre que la plante ait changé de couleur et que tous les grains soient entièrement mûrs pour en faire la récolte. D'ailleurs l'avoine, comme le blé, a la propriété de compléter ou à peu près la maturation de ses grains, après avoir été coupée, ce qui permet de la récolter avant sa complète maturité. Dans ce cas, on évitera non-seulement beaucoup de pertes causées par l'égrenage, mais la paille sera de meilleure qualité et plus recherchée pour la nourriture des animaux.

Pour faire la récolte de l'avoine, on emploie les mêmes instruments que pour le blé. Dans quelques endroits, on fait aussi usage de la faux nue, et l'on récolte l'avoine de la même manière que le foin. Le travail de la faux nue est rapide, il est vrai, mais il laisse le grain en andain et non pas en javelle; le séchage est alors plus difficile, il faut retourner le grain à plusieurs reprises, et on ne peut pas l'engerber; il faut rateler, comme pour le foin, pour le ramasser. Dans toutes ces manipulations, il se perd une grande partie de la récolte, puis quand arrive le battage le travail est beaucoup plus long. Aussi, tout bien pesé on ne doit employer la faux nue pour faire la récolte de l'avoine que dans le cas où la main-d'œuvre est excessivement rare. Dans ce dernier cas, il vaudrait mieux cultiver en avoine une plus faible étendue, plutôt que d'en faire la récolte à faux nue. En adoptant ce dernier moyen, on aurait un produit au moins aussi considérable et l'on s'épargnerait beaucoup de travaux et une grande perte de terrain.

Après le coupage, l'avoine demande les mêmes soins que le blé, c'est-à-dire qu'il faut lui faire subir l'opération du javelage afin de pouvoir le battre plus facilement.

De toutes les céréales l'avoine est celle qui résiste le mieux aux intempéries pendant le javelage, mais on abuse de cette heureuse propriété en laissant généralement l'avoine blanchir sur le champ; en agissant ainsi, on s'expose à voir les grains germer, et dans ce cas la paille étant de mauvaise qualité perd ses qualités nutritives et est même malsaine employée à la nourriture des animaux.

Lorsque l'avoine a subi quelques jours de javelage, il faut la rentrer immédiatement, car elle rouille et met trop de temps à sécher.

On peut aussi, avec avantage, mettre l'avoine en quintaux, quoique ce travail ne soit pas aussi nécessaire que pour le blé.

On rentre quelquefois l'avoine sans l'engerber. C'est une mauvaise pratique qui n'a sa raison d'être que quand la récolte a presque complètement manqué.

*Rendement de l'avoine.*—Dans les contrées où l'on donne à la culture de l'avoine les soins convenables,

là surtout où la terre est très morcelée, on obtient des récoltes d'avoine dont on peut à peine se faire une idée.

En Belgique, par exemple, le produit moyen est calculé à quarante-trois minots par arpent, et le produit maximum peut atteindre jusqu'à soixante minots par arpent.

Avec le système cultural que nous suivons généralement, c'est-à-dire en alternant sans cesse l'avoine avec les pâturages, la terre se fatigue, s'épuise et le produit s'affaiblit graduellement. Il est bien vrai que les animaux, pendant l'été, déposent sur la surface du sol une certaine quantité de fumier; mais ce fumier n'est pas suffisant pour réparer les pertes que le sol a subies lors de la végétation de l'avoine, puisque le nombre d'animaux que ce pâturage peut nourrir est très faible et qu'ils ne déposent que peu de déjections; d'un autre côté, ce pâturage est naturellement pauvre surtout quand on y voit quantité de mauvaises herbes que les animaux refusent de manger. Ces mauvaises herbes épuisent aussi le sol sans être profitables aux animaux.

Si la dernière année que nous semons sur le champ, on répandait un peu de graines de mil et de trèfle, le pâturage de l'année suivante serait meilleur, le champ pourrait nourrir plus d'animaux et recevrait par conséquent une plus forte fumure. Même dans ce cas, la fumure donnée par les animaux pendant le pâturage ne suffit pas; c'est à peine le quart d'une fumure convenable. Il faudrait absolument adopter la méthode des agriculteurs qui ne cultivent leurs céréales que sur des terrains préalablement enrichis. Agir autrement serait se contenter d'une récolte qui ne dépasse pas 28 minots à l'arpent, et dont l'ordinaire n'est que de 20 à 22 minots par arpent, quelquefois moins.

#### Travaillons sans relâche à perfectionner notre agriculture.

Il est de la plus grande justice comme de la plus grande utilité pour la prospérité de notre pays, de s'occuper sans relâche de l'agriculture que l'on a bien négligée, si négligée que si on avait voulu la détruire, on n'aurait pas agi autrement qu'on ne l'a fait. Si de grands progrès ont été accomplis en agriculture dans certaines parties de notre pays, depuis vingt-cinq à trente ans, ils sont surtout dus à nos sociétés d'agriculture, aux hommes de dévouement qui les ont dirigées et qui en cela reçoivent l'appui de nos gouvernants, aux hommes généreux qui ont doté notre pays de voies de communications, de chemins de fer qui ont étendu l'action agricole en facilitant la vente des produits dans nos villes et en pays étrangers où ils sont si grandement appréciés, notamment les produits de la laiterie; aux hommes de l'industrie qui ont apporté aux cultivateurs des forces nouvelles par la confection d'instruments aratoires. En dernier lieu sont venus s'ajouter les cercles agricoles qui, quoique en petit nombre cependant, ont à leur crédit une somme assez considérable de bien partout où les cultivateurs ont su les entourer de leur estime et de leur considération. C'est par ces dernières associations, par les conférences agricoles qu'elles donnent lieu, que nous réussirons à coordonner l'ensemble de toutes les

forces, de toutes les ressources que nous possédons pour rendre notre agriculture prospère.

Mettons-nous donc résolument à l'œuvre pour donner aux cercles agricoles l'appui qu'ils ont droit d'attendre de la part des cultivateurs qui peuvent si largement en profiter pendant nos longs hivers, où les réunions sont si faciles à organiser. Il faut que de toutes parts, dans nos campagnes, le progrès agricole se réalise et nous ne pourrions réellement atteindre ce but que par l'instruction agricole que nous pouvons acquérir dans les réunions des cercles agricoles, en contact avec les cultivateurs instruits qui sauront nous faire part des connaissances qu'ils possèdent dans l'art de bien cultiver une terre et d'en retirer tous les avantages possibles. Il faut se défaire de cette vieille manie de croire qu'autrefois tout était mieux qu'à présent; autrefois, il y avait du bon et du mauvais, tout comme aujourd'hui; laissons le mauvais, prenons le bon et améliorons-le encore par les moyens que nous donnent l'expérience acquise et l'instruction. Cette instruction agricole, nous devons aussi la vouloir pour nos enfants que l'on destine à la vocation agricole, au métier de cultivateur. L'instruction! c'est le mot magique; c'est par elle que nous arriverons à rivaliser dans la production de nos produits agricoles avec ceux des pays étrangers. Si déjà nous sommes arrivés tous ce rapport dans la voie du succès, il ne faut pas s'en tenir là; il faut que partout, dans nos campagnes, l'émulation se fasse afin de gagner davantage du terrain, que tout le monde pousse activement à la roue. Nous avons pour nous aider dans cette noble tâche des hommes qui ont véritablement à cœur le progrès agricole, profitons des encouragements et des bons conseils qu'ils nous donnent.

Faisons progresser l'instruction agricole, et par ce moyen nous réussirons à faire disparaître la culture routinière qui est un obstacle au progrès agricole.

#### Habilage d'un arbre à sa plantation.

M. J. Courtois, dans un article qu'il publie dans le "Bulletin de la Société d'horticulture d'Eure et Loir," donne les renseignements suivants quant à "l'habilage d'un arbre à sa plantation":

"Quand, avant de planter un arbre à fruit, tel que les pépiniéristes nous le donnent, on examine ses racines: on en trouve de grosses, de moyennes et de petites. Les grosses et les moyennes doivent être raccourcies; on est d'accord. J'ajoute qu'elles doivent l'être énergiquement, en ne laissant rien des parties qui ont été éclatées ou meurtries. Mais que faire des petites, qui, implantées sur les grosses et les moyennes, ont mérité, par leur ténuité, d'être appelées chevelu?"

"Des auteurs et des praticiens en font le plus grand cas, et veulent qu'on les respecte scrupuleusement. J'ai été longtemps de cet avis. Je suis tout autre aujourd'hui. Ce chevelu, destiné à périr, doit être complètement enlevé. Desséché, il est un embarras; vivant, il nuit au jeu des grosses et des moyennes racines, seules capables d'émettre des racines nouvelles assez fortes pour opérer la reprise et une bonne végétation; il est, de plus, un obstacle à l'adhérence de la terre aux racines, point essentiel."

Nous serions assez porté à croire que M. Courtois est dans le vrai pour un grand nombre de cas, et sans aller jusqu'à dire que le chevelu est nuisible à la reprise d'un arbre, nous pensons que son abondance et la longueur des grosses racines ne sont pas des conditions indispensables à la réussite d'une plantation, comme le croient beaucoup de personnes.

Voici quelle était à ce sujet l'opinion de M. La Quintinye dans ses "Instructions pour les jardins," publié en 1700:

"Pour préparer un arbre tant par la tête que par la racine, devant que de planter, j'estime qu'il faut ôter tout le chevelu, ne conserver que peu de grosses racines, et que ce soit surtout les plus jeunes, c'est-à-dire les plus nouvelles..... La plus longue en arbres nains ne doit pas excéder huit à neuf pouces, et en arbres de tige environ un pied..... J'ai souvent planté des arbres avec une seule racine et ils ont bien réussi....."

#### La paille pour le bétail.

L'usage de nourrir le bétail avec de la paille en hiver est très défectueux lorsqu'on la donne seule et à l'état sec. Pour former une nourriture de quelque valeur, elle doit être hachée, puis imprégnée d'une matière aqueuse quelconque par l'effet de la macération. Aussi les bons nourrisseurs ont-ils soin de préparer d'avance leurs pailles en les faisant macérer, soit dans des racines coupées, soit dans du tourteau délayé dans de l'eau très chaude.

On peut obtenir un excellent parti de ses pailles et des balles de blé par la préparation suivante:

Après les avoir hachées, on les arrose avec une bouillie très claire ou chaude de farine ou de son. La préparation est entassée dans les cases où elle s'échauffe spontanément et arrive en trois jours à un degré de fermentation qu'il ne faut pas dépasser. A cet état, la masse dégage une odeur vineuse très-apéritive. Les animaux mangent cette nourriture avec avidité. On additionne la paille de foin, de tiges de pois, de racines hachées. Toutes ces matières contenant plus ou moins de sucre, subissent une fermentation qui les rend plus appétissantes et plus nutritives. Il faut excepter de ces matières les navets, car la fermentation leur donne une odeur de pourri qui n'est pas agréable ni salubre.

#### Bonne confection des fumiers de ferme.

Le fumier d'étable et d'écurie, qui forme la base de nos engrais de ferme, demande, pour acquérir toutes ses qualités, des soins sur lesquels nous croyons devoir appeler l'attention des cultivateurs.

Que fait-on généralement dans la plupart de nos fermes? Le fumier enlevé de l'étable tous les huit ou quinze jours, parfois même tous les mois, est jeté en arrière de l'étable ou de l'écurie, où il attend d'être conduit aux champs.

N'étant ni arrangé en couches, ni tassé, il subit dans cet état une fermentation incomplète. S'il pleut, il est lavé par les eaux, qui lui enlèvent les éléments les plus précieux; s'il fait soleil, il est desséché, et presque toujours la moisissure s'empare de ses parties les plus soulevées. Lorsqu'on le livre à la terre,

au lieu de s'être amélioré, il a perdu une partie de ses qualités.

C'est pour réagir contre cet état de choses que nous allons indiquer sommairement les conditions indispensables pour réunir, améliorer et conserver les engrais.

Dans l'intérêt de la santé des animaux, il faut nettoyer les étables au moins tous les huit jours.

Le fumier ne doit pas être entassé dans une fosse creusée dans le sol; son contact permanent avec le liquide qui s'y trouve fait naître la fermentation putride, le décompose, dissout les sels solubles qu'il contient, et lui fait perdre l'énergie et la durée de son action fertilisante.

Le système recommandé par les meilleurs agriculteurs consiste à diviser, étendre et tasser les fumiers au sortir de l'étable sur des aires à fumier. On donne le nom d'aire à fumier à une terre pleine, rectangulaire ou carré long, rendu imperméable par une couche de terre grasse, autour duquel on établit une rigole destinée à recueillir les jus qui sortent du tas de fumier et à les conduire dans une fosse à purin.

Lorsqu'on a le choix de l'emplacement, il convient de placer l'aire à fumier et la fosse à purin à l'extrémité et en contre-bas des écuries et des étables, pour diminuer la main-d'œuvre que nécessite l'enlèvement des litières et pour que les urines aient un écoulement naturel dans la fosse.

**Choses et autres.**

*Fromageries et beurreries à Montmagny.*—Nous empruntons au *Prix courant* les détails suivants sur la fabrication du beurre et du fromage à Montmagny :

**Beurre.**—Il a été fabriqué pendant la saison 660 tinettes de beurre de 70 livres. Les prix obtenus ont été de 18½ cts pour juin et juillet, et 24 cts pour août et une partie de septembre. Il reste à vendre 300 à 350 tinettes de fabrication de septembre et octobre.

**Fromage.**—Il a été fabriqué 1,650 boîtes (60 lbs) de fromage non coloré, depuis le commencement de la saison. Les prix obtenus ont été de 8½ cts pour juin, 9 cts pour juillet et 11½ cts pour août. Il reste encore à vendre 550 boîtes de septembre et octobre. Cet état a été fourni dans la dernière semaine d'octobre.

*Boutures des plantes dans l'eau.*—Ce mode de bouture consiste à placer dans des carafes remplies d'eau des rameaux d'arbres ou d'arbuscules avant qu'ils n'entrent en sève, et à les tenir dans un lieu où la température ne s'élève pas au-dessus de 23 degrés. Il faut aussi les faire jouir du plus de lumière possible.

Lorsqu'on fait ces sortes de boutures dans le but de multiplier les individus, il faut, dès qu'on voit les glandes corticales s'ouvrir un passage à travers l'épiderme des rameaux et former de petits cônes blancs, qui sont les rudiments des racines, il faut, disons-nous, mettre alors de la terre dans l'eau et en augmenter tous les jours la quantité, de manière qu'au bout de quelque temps elle remplace entièrement l'eau et forme un corps solide autour des racines.

Dès ce moment, on peut briser le vase et mettre la terre avec la plante dans un pot de jardin, qui est lui-même placé dans une terrine contenant de l'eau dont on diminue la quantité à mesure que la plante se fortifie. Lorsqu'elle est assez forte, on cesse de mettre de l'eau dans la terrine et on se contente d'arroser la plante de temps à autre, comme toutes celles de son espèce. La transition de l'eau pure à la terre solide serait trop difficile à faire supporter à ces sortes de boutures; ce n'est que par une gradation insensible qu'il faut opérer ce changement; autrement, on manque le but qu'on s'est proposé.—*Chronique industrielle.*

*Le pétrole et la santé.*—Le *Cosmos* a reçu la communication suivante: Votre article: L'influence des émanations du pétrole sur la santé m'a rappelé un fait personnel.

Au-dessus de mon lit, j'avais suspendu une petite lampe à essence de pétrole, placée là pour éclairer la lecture qui chaque soir précède mon sommeil.

Il y a quelques mois, pendant plusieurs nuits, je fus pris de suffocations et d'étouffements nerveux qui troublèrent beaucoup mon repos et m'effrayèrent. Je cherchai inutilement d'abord la cause de cette indisposition qui indique une affection de cœur. Mais l'odeur du pétrole qui allait s'augmentant me fit soupçonner que ce c'était peut-être la cause de mon malaise.

J'en fus plus convaincu encore, lorsque je m'aperçus que le fond de la lampe était généralement dessoudé et que l'huile tombait goutte à goutte sur les draps du lit à la hauteur de la poitrine. Après la quatrième nuit, j'enlevai la lampe que j'éloignai pour toujours de ma chambre à coucher et depuis lors je n'ai ressenti aucune suffocation de ce genre.

J'ignore si la science médicale a constaté les funestes effets du pétrole sur les maladies de cœur. Pour moi je suis porté à croire que l'odeur liquide qui est en si grand usage dans la classe pauvre fait des victimes, sans qu'on s'en doute et sans qu'on sache à quoi attribuer des accidents semblables au mien.

*Almanach agricole, commercial et historique*, de J. B. Rolland et fils pour l'année bissextile 1888 (22e année.) Prix, 5 cents.

*Almanach des familles*, de J. B. Rolland et fils, pour l'année bissextile 1888, (11e année.) Prix, 5 cents

Nous venons de recevoir les publications annuelles de MM. J. B. Rolland et fils, pour l'année bissextile 1888, qui sont :

1o. *L'Almanach agricole, commercial et historique*, petit recueil qui compte maintenant vingt-deux années d'existence, est sans contredit, par son utilité et l'exactitude de ses renseignements tout-à-fait digne de l'accueil que lui accorde le public, tant qu'an pays qu'à l'étranger. On y trouve encore entre autres matières, le calendrier conforme à l'Ordo, avec une revue des principaux événements de l'année écoulée en regard de chaque mois : la liste complète des membres du gouvernement de la province, de la chambre des Communes, des législatures locales des provinces du Canada, la nomenclature des diocèses du Canada, avec les noms des évêques et le personnel des évêchés, le tableau de l'Eglise catholique, les cours de justice, le conseil des arts et manufactures, de l'agriculture, de l'instruction publique et la commission du havre, le tableau des banques au Canada, le tarif des postes, les fameux pronostics sur la température, quelques variétés, etc., etc.

*L'Almanach des Familles*, destiné à trouver sa place à côté de l'Almanach agricole, au foyer de toutes les familles, servira encore à procurer par ses nombreuses historiettes, charades, bons mots, énigmes, etc., une lecture à la fois morale et récréative en même temps qu'utile, par le procédé de ses recettes simples et à la portée de tous, sur l'économie domestique et rurale, l'hygiène, médecine familiale, etc. A toutes ces matières sont ajoutés le tableau des cours de justice et des régistrateurs de la province, ainsi que les lois de chasse et de pêche avec les derniers amendements. Ainsi composé, ce petit recueil justifie très bien son titre et mérite comme par le passé, l'accueil le plus favorable.

Ces deux almanachs sont en vente chez tous les libraires et marchands, au prix de 5 centins chacun.

**RECETTES**

*Moyen d'empêcher la rouille des vis.*

Dans les machines qui sont exposées en même temps à la chaleur et à l'air humide, les vis, même si l'on emploie de l'huile, se rouillent rapidement, ce qui rend le démontage plus difficile, surtout dans les machines délicates, où l'on ne peut pas employer la force. Si, avant de mettre les vis en place, on les trempe dans une bouillie claire de graphite (plombagine) et d'huile, on empêche ainsi qu'elles ne grippent, et même après plusieurs années on peut les ressortir très facilement.—*La Science pratique.*

*Remède contre le rhume.*

Prenez : Bonne eau-de-vie, trois cuillerées à bouche ; sirop de capillaire, trois cuillerées à bouche. Mélangez et verrez dessus : infusion chaude de fleurs de violettes, une grande tasse.



Boire le tout en une seule fois le soir, après s'être mis au lit, et reprendre la même potion deux ou trois autres soirs de suite.

Pour les jeunes personnes et les constitutions très faibles, on peut se contenter de deux cuillerées d'eau de vie.

Un rhume qui durerait depuis deux ans, ce qu'on appelle un catarrhe chronique, a disparu, par ce moyen, dans les trois jours.

Ce punch réussit aussi bien chez la personne de dix-huit ans que chez un vieillard; mais il ne peut être donné quand il existe de la fièvre, de l'oppression et un point douloureux du côté de la poitrine, ou des crachats rouillés, sanguinolents, et quand l'estomac et les intestins sont malades.

## TERRE A VENDRE

A LA

### Pointe-aux-Trembles, Comté de Portneuf.

A vendre à la Pointe-aux-Trembles, comté de Portneuf, une excellente terre de 140 arpents, située sur le bord du fleuve, site magnifique. Un peu plus de la moitié en bois debout. Quantité de cèdres faciles à exploiter. Le chemin de fer du Nord passe sur cette terre.

Maison neuve, grange, un jardin et un magnifique verger. L'eau à commodité partout.

S'adresser à

JOSEPH BÉLANGER,

No. 45, Rue St Germain, St Sauveur de Québec.

Ou au

REV. F. X. BÉLANGER, Ptre,

Vicaire au Faubourg St Jean, Québec.

10 novembre 1887.—



## CHEMIN DE FER OXFORD ET NEW-GLASGOW.

### SECTIONS.

1—De Birch Hill Road à la jonction Pugwash.....	13 milles
2—De la jonction Pugwash à Pugwash.....	5 do
3—De la jonction Pugwash à la station Wallace....	7 do
4—De la station Wallace à Mingo Road.....	17 do

Soumissions pour maçonnerie de pente, pont et ponceau, clôture, etc.

**D**ES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endos: "Soumission pour le Chemin de Fer Oxford et New-Glasgow." seront reçues à ce bureau jusqu'à VENDREDI MIDI, le 18 NOVEMBRE 1887, pour maçonnerie de pente, ponceau, clôture, etc.

Les plans et devis seront ouverts à l'inspection au bureau de l'ingénieur en chef des chemins de fer du gouvernement à Ottawa et aussi au bureau du Chemin de Fer Oxford et New-Glasgow, à Wallace, Cumberland Co., Nouvelle-Ecosse, le et après le 10 Novembre 1887, où les spécifications générales et les formules de soumission peuvent être obtenues sur demande.

Aucune soumission ne sera prise en considération si elle n'est faite sur une formule imprimée et ne renferme toutes les conditions.

Le Département ne s'engage pas accepter la plus basse ni aucune des soumissions

A. P. BRADLEY,

Secrétaire.

Département des chemins de Fer et Canaux,

Ottawa, 20 Octobre 1887.

3 novembre 1887.—3

## A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

## Ferme St-Gabriel

## J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale :

I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.

II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.

III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.

IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.

V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.

VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.

VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.

VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.

IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPÉCIALITÉ:—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de l'an dernier, quelques VEAUX du printemps, mâles et femelles.

3 novembre 1887.

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1887---Arrangement pour la saison d'été--1887.

Le et après lundi, 14 juin 1887, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis.....	24.13
Pour Halifax et St-Jean.....	10.37
Pour Lévis.....	11.03
Pour Lévis.....	17.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	17.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	21.35

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,

Moncton, N. Ek.; 9 juin 1887.